



**MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER**  
**E X T R A I T**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Nombre de Conseillers*

*En exercice : 29*

*Présents : 20*

*Pouvoirs : 07*

*Excusé : 00*

*Absent : 02*

*Qui ont pris part*

*à la délibération : 27*

SEANCE DU 22 JUILLET 2024

Date de convocation : 15 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux juillet à dix-huit heures trente le Conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette - M. VINCENT Romain - M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie - Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie - M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – M. FRANCESCHINI Damien – M. DEZERAUD Philippe - M. CALMET Pierre – M. SAUVAT Sébastien - Mme ROCHE Mathilde.

Pouvoirs : Mme DEFAUX Catherine donne pouvoir à M. VINCENT Gilles - M. BLANC Romain donne pouvoir à Mme DEMIERRE Colette – M. QUENET Xavier donne pouvoir à Mme ESPOSITO Annie – M. FONTANA Alain donne pouvoir à M. MARIN Michel - Mme ASNARD Marjorie donne pouvoir à M. TOULOUSE Christian – Mme SAUQUET Adeline donne pouvoir à Mme VIENOT Véronique – Mme MONTAGNY Nolwenn donne pouvoir à M. CALMET Pierre

Excusé :

Absent : M. CLAVE Denis – M. LE PEN Jean-Ronan

Secrétaire de séance : M. FRANCESCHINI Damien

**4. SUPPRESSION DE POSTES – 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2024**

Monsieur le maire précise qu'il convient de supprimer les postes qui ne sont plus pourvus du fait des avancements de grade et de la promotion interne des agents.

POSTE	DATE D'EFFET	Avancement de grade	Promotion interne	Intégration directe FPT (cat.C)	Concours administratifs	Fin de CDD	Mutation	Modification du temps de travail	Mise à la retraite
ATSEM PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	01/01/2024		X						
GARDIEN-BRIGADIER	01/01/2024	X							
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	01/01/2024	X							
ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	01/01/2024	X							
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	15/04/2024	X							
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	01/01/2024	X							

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le maire ;
- VU le Code général des collectivités territoriales ;

**DECIDE A L'UNANIMITE**

De bien vouloir approuver les suppressions de postes présentées.

**Signé : Le Maire,**

**Gilles VINCENT**